* **PARTIE 1 GÉNÉRALITÉS**
* **LA SECTION COMPREND**
* Fournir et installer un bardage et un soffite en aluminium profilé préfini faisant partie d'un système d'écran pare-pluie de mur extérieur avec des gaines, [un isolant et un pare-air/pare-vapeur,] des solins et des garnitures en utilisant des matériaux en tôle préfinie et des fixations dissimulées.
* **travaux connexes [MODIFIER SELON LES BESOINS].**
* [Section 03 30 00 - Béton coulé en place].
* [Section 05 10 00 - Charpente métallique].
* [Section 05 41 00 - Ossatures métalliques structurelles].
* [Section 06 10 00 - Charpente brute]
* [Section 07 21 13 - Isolation par panneaux].
* [Section 07 25 13 - Pare-air et pare-vapeur en bitume modifié].
* [Section 07 62 00 - Solins et bordures en tôle].
* [Section 07 92 00 - Scellements de joints].
* **Références**
* Aluminum Association, Inc. (AAI), édition actuelle
* DAF-45, Système de désignation des finitions en aluminium
* American Architectural Manufacturers Association (AAMA), éditions actuelles
* AAMA 508 - Méthode d'essai volontaire et spécification pour les systèmes de revêtement mural d'écran de pluie à pression égalisée.
* American Society for Testing and Materials International, (ASTM), éditions actuelles
* ASTM B117 - Pratique standard pour l'utilisation d'un appareil à brouillard salin (Fog).
* ASTM D523 - Méthode d'essai standard pour la brillance spéculaire.
* ASTM D714 - Méthode d'essai standard pour évaluer le degré de cloquage des peintures.
* ASTM D968 - Méthodes de test standard pour la résistance à l'abrasion des revêtements organiques par chute d'abrasif.
* ASTM D1308 - Méthode de test standard pour l'effet des produits chimiques ménagers sur les finitions organiques claires et pigmentées.
* ASTM D2244 - Méthode standard pour le calcul des tolérances et des différences de couleur à partir de coordonnées de couleur mesurées aux instruments.
* ASTM D2248 - Méthode standard pour la résistance aux détergents des finitions organiques.
* ASTM D2794 - Méthode d'essai standard pour la résistance des revêtements organiques aux effets de la déformation rapide (impact).
* ASTM D3359 - Méthodes d'essai standard pour l'évaluation de l'adhésion par le test du ruban.
* ASTM D3363 - Méthode d'essai standard pour la dureté du film par le test du crayon.
* ASTM D4145 - Méthode d'essai standard pour la flexibilité du revêtement de l'acier pré-peint.
* ASTM D4214 - Méthodes d'essai standard pour évaluer le degré de farinage des films de peinture extérieure.
* ASTM E330 - Méthode de test standard pour la performance structurelle des fenêtres extérieures, des portes, des puits de lumière et des murs-rideaux par différence de pression d'air statique uniforme.
* ASTM F1667 - Spécification standard pour les fixations motorisées : Clous, pointes et agrafes.
* Office des normes générales du Canada, (ONGC), éditions actuelles
* CAN/CGSB-1.108 - Peinture bitumineuse à base de solvant ; peinture bitumineuse noire pour utilisation sur les surfaces nécessitant une protection contre les acides ou les alcalis.
* CAN/ULC-S102 - Méthode d'essai normalisée pour les caractéristiques de combustion de surface des matériaux et des assemblages de construction.
* CAN/ULC-S114 - Méthode d'essai normalisée pour la détermination de l'incombustibilité des matériaux de construction.
* Conseil américain du bâtiment durable (USGBC), éditions actuelles
* LEED V4 pour la conception et la construction de bâtiments.
* LEED pour les nouvelles constructions et les rénovations majeures.
* LEED pour le développement du noyau et de l'enveloppe.
* **description du système [MODIFIER SELON LES BESOINS].**
* Exigences de conception
* Propriétés générales du bardage :
* Propagation du feu - CAN/ULC-S102 : Qualifié
* Indice de propagation de la flamme -ULC-S102 : 0
* Taux de développement de la fumée - ULC-S102 : 0
* Combustibilité - CAN/ULC-S114 : Réussi
* Égalisation de la pression - AAMA 508 : Réussi
* Pénétration statique de l'eau (15 psf) - AAMA 508 : Réussi
* Pénétration dynamique de l'eau - AAMA 508 : Réussi
* Chargement structurel - AAMA 508 : Passé ; pression de conception = 80 psf
* [Revêtement de finition au fluorocarbone haute performance :]
* Epaisseur minimale - ISO 2360 : 27 micromètres
* Brillance - ASTM D523 : 20-45%.
* Dureté au crayon - ASTM D3363 : 2H
* Ténacité - ASTM D4145 : 2T sans faille
* Force adhésive - ASTM D3359 : 4B
* Résistance à l'impact - ASTM D2794 : >100 kg.cm
* Résistance à l'abrasion - ASTM D968 : 64,6 L/mil
* Résistance à l'humidité - ASTM D714 : 3000 heures sans cloque
* Résistance à l'eau bouillante - ASTM D3359 : réussie
* Résistance au brouillard salin - ASTM B117 : 3000 heures sans cloque
* Résistance aux acides - ASTM D1308 : Aucun effet
* Résistance aux alcalins - ASTM D1308 : Réussi
* Résistance aux solvants - ASTM D2248 : Réussi
* Rétention des couleurs - ASTM D2244 : Delta E = 0,34
* Résistance à la calcination - ASTM D4214 : Pas de craie.
* Rétention de brillance - ASTM D2244 : >80 pour cent
* [Finition par revêtement en poudre haute performance : Decoral System USA Corporation, passe les tests de performance du revêtement conformément à la norme AAMA 2604].
* Direct Inland, 45degree South-Florida, rapport d'inspection de 48 mois par Q-Lab Test Services
* Intérieur direct, 45 degrés Sud de la Floride, rapport de couleur instrumentale de 48 mois par Q-Lab Weathering Research.
* Rétention de la brillance - ASTM D523 : 50 %.
* Craie - ASTM D4214 Méthode d'essai A : 8
* Décoloration - ASTM D2244 : <5
* **EXIGENCES EN MATIÈRE DE PERFORMANCE [MODIFIER AU BESOIN]**
* La déflexion maximale ne doit pas dépasser L/180 sous le poids propre du système plus les charges de vent positives et négatives calculées en conformité avec l'autorité compétente.
* Concevoir le revêtement en feuilles pour qu'il s'étende sans interruption sur au moins quatre supports structuraux (trois travées) et concevoir la fixation aux supports structuraux pour qu'elle puisse supporter les charges pondérées conformément à l'autorité compétente.
* Calculer les déflexions des charges vives conformément à l'autorité compétente et selon les exigences de la présente section.
* Prévoir les mouvements thermiques dus aux changements de température. Le produit ne doit pas être installé là où l'on prévoit que les températures de surface dépasseront 82°C (180°F).
* Installer des joints de dilatation pour accommoder les mouvements dans le système de mur et entre le système de mur et la structure du bâtiment, lorsque ces mouvements sont causés par la déflexion de la structure du bâtiment, et accommoder ces mouvements, sans déformation permanente, dommage aux remplissages, soulèvement des joints, rupture des joints ou pénétration d'eau.
* Prévoir un drainage positif vers l'extérieur de toute eau entrant ou de toute condensation se produisant dans le système.
* L'examen final et l'acceptation des travaux réalisés en vertu de la présente section sont effectués par le [représentant du fabricant], [le consultant], [l'entrepreneur] et [le sous-traitant].
* **CONTRIBUTIONS AU CRÉDIT LEED [MODIFIER SELON LES BESOINS].**
* Fournir les renseignements requis conformément à la section 01 33 00 - Procédures de soumission.
* Coordonner le projet LEED et les exigences de soumission avec la section 01 35 11 - Exigences LEED.
* MR Crédit 2[.1] [.2] - Gestion des déchets de construction :
* Contenu : Réduire la quantité de déchets de construction mis en décharge en utilisant des matériaux de taille plus efficace ; un minimum de [50 %] [75 %] en poids des déchets de construction doit être détourné de la mise en décharge ; des planches plus grandes avec moins de découpes peuvent contribuer au contenu requis.
* Exigences de conformité : Soumettre des calculs indiquant la réduction des déchets en comparant la quantité de déchets résultant de l'utilisation de produits en planches standard par rapport aux produits en planches plus grandes ; les produits qui utilisent moins d'emballage seront privilégiés par rapport aux produits à emballage standard.
* Coordonner les exigences en matière de gestion des déchets avec la section 01 74 21 Gestion et élimination des déchets de construction/démolition.
* Retirer du site et éliminer les matériaux d'emballage dans des installations de recyclage appropriées, comme suit :
* Détourner les matériaux métalliques inutilisés de la décharge vers une installation de recyclage des métaux.
* Détourner les matériaux en bois inutilisés de la décharge vers une installation de recyclage ou de compostage.
* Détourner les matériaux de revêtement et d'étanchéité inutilisés de la décharge vers un site officiel de collecte des matières dangereuses ; ne jetez pas les matériaux de peinture et d'étanchéité inutilisés dans les égouts, dans les lacs, les cours d'eau, sur le sol ou dans d'autres endroits où ils présenteraient un risque pour la santé ou l'environnement.
* **Documents à soumettre**
* Soumettre les données sur les produits conformément à la section 01 33 00 - Soumissions :
* Soumettre la documentation imprimée du fabricant sur les produits, les spécifications et la fiche technique.
* Soumettre les fiches de données de sécurité du SIMDUT. Indiquez les COV :
* Matériaux de calfeutrage et d'étanchéité pendant l'application et le durcissement.
* Matériaux de finition.
* Adhésifs pour l'isolation.
* Peintures.
* Revêtements d'isolation.
* Soumissions LEED : Coordonner les exigences de soumission LEED avec la section 01 35 11 - Exigences LEED.
* Données sur les produits : Soumettre les données sur les produits du fabricant, les détails des dessins standard et les instructions d'installation du système et des composants individuels.
* Indiquer la disposition du système de revêtement, y compris les dimensions, les ouvertures dans les murs, l'emplacement des joints, les profils des peaux intérieure et extérieure, les types et l'emplacement des supports, des fixations, des solins, des fermetures, la conformité aux critères de conception et aux exigences des travaux connexes.
* Soumettre des échantillons conformément à la section 01 33 00 - Soumissions :
* Soumettre des échantillons en double de 300 x 300 mm du système mural, représentatifs des matériaux, des finitions et des couleurs.
* Avant de commander les matériaux, fournir au consultant les éléments suivants à des fins de vérification : trois échantillons de la couleur de la finition spécifiée.
* Nuanciers : Soumettre les nuanciers du fabricant de bardage montrant la gamme complète des couleurs et des finis standard.
* Soumissions de clôture : À la fin du projet, envoyez les garanties du fabricant, y compris les limitations et les conditions. Coordonner les exigences du dépôt de clôture LEED avec la section 01 35 11 Exigences LEED.
* Garanties : Envoyez les garanties du fabricant sur les produits.
* **Assurance qualité [MODIFIER SI NÉCESSAIRE].**
* Coordonner les exigences avec la section 01 45 00 - Contrôle de la qualité.
* Rapports d'essai : rapports d'essai certifiés montrant la conformité aux caractéristiques de performance et aux propriétés physiques spécifiées.
* Qualifications de l'installateur : Engager un installateur expérimenté, avec un minimum de cinq ans d'expérience, qui a réalisé des systèmes similaires en termes de matériaux, de conception et d'étendue à ceux indiqués pour le projet et qui a fait ses preuves.

Réunion de pré-installation : Organiser une réunion de pré-installation pour vérifier les exigences du projet, les instructions d'installation du fabricant et les exigences de la garantie du fabricant.

* Participants : Entrepreneur général, sous-traitant d'installation, [gestionnaire de construction,] [propriétaire,] [consultant], [architecte,] et [ingénieur].
* Examiner l'ossature des murs pour déceler les interférences et les conflits potentiels ; coordonner la disposition et les dispositions de soutien pour les travaux d'interface.
* Examiner le calendrier de construction et confirmer la disponibilité des produits, du personnel d'installation, de l'équipement et des installations.
* Examiner les exigences en matière de réglementation, d'assurance et de certification.
* Examiner les procédures de contrôle de la qualité sur le terrain.
* Maquettes : Maquette du système complet à l'endroit indiqué par [le consultant] [l'architecte] [l'ingénieur].
* Construire une [partie d'un mur extérieur à l'endroit convenu par le consultant] [une maquette autoportante] pour établir une norme de construction, de fabrication et d'apparence.
* Construire une maquette indiquant la relation entre le revêtement des murs, les espaces d'air, la membrane pare-air/pare-vapeur, les fenêtres et les portes.
* Ne pas poursuivre les travaux de la présente section avant que [le directeur des travaux,] [le propriétaire,] [le consultant], [l'architecte,] [l'ingénieur] n'ait approuvé la maquette.
* [Retirer la maquette autoportante à l'achèvement de tous les travaux de revêtement métallique ou à la demande du consultant.]
* [Les maquettes acceptées peuvent être incorporées dans le travail de cette section].
* **Livraison, stockage et manutention**
* Commande : Conformez-vous aux instructions de commande du fabricant et aux exigences de délai d'exécution pour éviter les retards de construction.
* Livrez les matériaux et les composants dans des conteneurs ou des paquets non ouverts du fabricant, entièrement identifiés par le nom, la marque, le type et la qualité. Évitez les dommages pendant le déchargement, le stockage et l'installation.
* Entreposez, protégez et manipulez les matériaux et les composants conformément aux recommandations du fabricant pour éviter les torsions, les flexions, les dommages mécaniques, la contamination et la détérioration.
* Conserver les matériaux hors du sol sur des palettes propres et gardez-les propres, secs et exempts de saleté et d'autres matières étrangères.
* **Conditions du projet/site**
* Mesures sur le terrain : Vérifiez l'emplacement des éléments structuraux et des ouvertures dans les substrats en prenant des mesures sur le terrain avant la fabrication et indiquer les mesures sur les dessins d'atelier. Coordonner le calendrier de fabrication avec l'avancement de la construction pour éviter de retarder les travaux
* N'entreprenez les travaux d'installation que lorsque les conditions météorologiques répondent aux exigences environnementales spécifiques des fabricants et lorsque les conditions permettent d'effectuer le travail conformément aux recommandations du fabricant et aux exigences de la garantie.
* **LA GESTION ET L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS [MODIFIER SELON LES BESOINS]**
* Séparer les déchets pour les recycler conformément à la section 01 74 21 - Gestion et élimination des déchets.
* Évitez les chutes de métaux usagés de la mise en décharge en les jetant [dans le bac de recyclage des métaux sur le site] [en les retirant pour les déposer dans l'installation de recyclage des métaux la plus proche].
* Réacheminez les matériaux réutilisables pour qu'ils soient réutilisés dans l'installation de matériaux de construction usagés la plus proche.
* Évitez la mise en décharge des matériaux de calfeutrage, d'étanchéité et les adhésifs inutilisés en les déposant dans un dépôt de matières dangereuses.
* **Garantie [MODIFIER SI NECESSAIRE]**
* Garanties des produits du fabricant :
* Système de bardage : Garantie limitée de quinze ans contre les défauts physiques des systèmes et des produits qui sont correctement installés et entretenus conformément aux instructions d'application publiées par le fabricant.
* Revêtement de finition : Garantie limitée de quinze ans contre les défauts physiques des systèmes et des produits qui sont correctement installés et entretenus conformément aux instructions d'application publiées par le fabricant.
* Garanties de main-d'œuvre de l'entrepreneur : Une garantie de la main-d'œuvre de [un an] [deux ans] , à compter de [la date d'acceptation des travaux par le propriétaire] [l'exécution substantielle], pour couvrir la réparation des matériaux jugés défectueux à la suite d'erreurs d'installation.
* **PARTIE 2 PRODUITS**
* **2.1 Fabricant**
* AL13® Architectural Systems, Tél. : 855-438-2513, Info@AL13.com, [www.AL13.com](http://www.al13.com/).
* **2.2 Bardage métallique [MODIFIER SELON LES BESOINS].**
* Revêtement en aluminium moulé : Aluminium nivelé sous tension, conforme à la norme ASTM B209 et ANSI H35.1, désignation d'alliage 6063 T5, et comme suit :
* Dimensions des planches : 3658 mm x [100mm] [152mm] (144 pouces x [4 pouces] [6 pouces]).
* Poids : 6,59 kg/m2 (1,35 lb/ft2)
* Profil : [lisse] [grain de bois]
* Finition : [revêtement en fluorocarbone selon AAMA 2605] [revêtement en poudre selon AAMA 2604].
* Couleur : [au choix du propriétaire dans le guide des finitions standard du fabricant] [couleur personnalisée].
* Matériaux acceptables :
* Revêtement et soffite du système de planches AL13® fabriqué par Anenda Systems Inc.
* **2.3 Accessoires [MODIFIER SELON LES BESOINS].**
* Poutrelles : Fabriquées en acier galvanisé d'une épaisseur minimale de 1,27 mm (0,05 pouce), conformément à la norme ASTM A653, grade 230, avec un revêtement Z275 ; le matériau de finition visible après l'assemblage du système mural sera assorti au revêtement en aluminium.
* Sous-linteaux : Acier de qualité structurelle conforme à la norme ASTM A653, avec revêtement de zinc Z275 conforme à la norme ASTM A792, profilé à double angle ajustable comme indiqué pour accepter le revêtement avec fixation structurelle à la structure du bâtiment.
* Extrusions : 3658mm (144 pouces) de long, coins et capuchons au profil de l'application.
* Clips : Clips du système de 102 mm (quatre pouces) de long
* Fixations pour les clips du système :
* Fixation des clips au support en acier : Attaches à pointe de perçage n°12-14 x 38mm (1 ½ pouce) avec rondelles composites en EPDM et revêtement résistant à la corrosion. Installé tous les 81,28 cm (32 pouces) au centre.
* Matériaux acceptables :
* Boulon à tête hexagonale AL13® n°12-14 x 1 ½ pouce, revêtu d'un point de perçage.
* Fixation des clips au support en bois : n°12- 14 x 44,45mm (1 ¾ pouce) fixations à mini-perçage avec rondelles composites en EPDM et revêtement anticorrosion. Installé tous les 81,28 cm (32 pouces) au centre.
* Matériaux acceptables :
* Attache à tête hexagonale AL13® n°12-14 x 1 ¾ pouce, revêtue d'une mini-pointe de perçage.
* Résistance à la corrosion des fixations :
* Acier au carbone : Revêtement permettant d'obtenir au moins 1 700 heures de performance au brouillard salin ASTM B 117 sans rouille blanche ou rouge ; 18 cycles d'essais ASTM G 87 (DIN 50018) SO2Kesternich avec pas plus de 15 % de rouille rouge.
* Fixations pour les composants du cadre :
* Fixation des composants du cadre du système sur le support en acier : Vis autoperceuses #10-16 x 19,05mm (3/4 pouce) avec revêtement anticorrosion. Installé tous les 60,96 cm (24 pouces) au centre.
* Matériaux acceptables :
* Fixation à tête hexagonale AL13® n°10-16 x ¾ pouce, revêtue d'un point de perçage.
* Fixation des composants du cadre du système sur le support en bois : Fixations à mini-perçage n°12-14 x 38mm (1 ½ pouce) avec rondelles composites en EPDM et revêtement anticorrosion. Installées tous les 40,64 cm (16 pouces) au centre, sauf si elles fixent une plaque arrière segmentée (8,25 cm) (3 ¼ pouces) (installée à 40,64 cm (16 pouces) au centre), auquel cas deux fixations par pièce segmentée sont nécessaires.
* Matériaux acceptables ;
* Attache à tête hexagonale AL13® n°12-14 x 1 ½ pouce, revêtue d'une mini-pointe de perçage.
* Résistance à la corrosion des fixations :
* Acier au carbone : Revêtement permettant d'obtenir au moins 1 700 heures de performance au brouillard salin ASTM B 117 sans rouille blanche ou rouge ; 18 cycles d'essais ASTM G 87 (DIN 50018) SO2Kesternich avec pas plus de 15 % de rouille rouge.
* Bande d'isolation : Matériau standard des fabricants pour séparer les métaux dissemblables du contact direct.
* Fixations de l'isolant : Vis à tête bombée galvanisées par trempage à chaud, résistantes à la corrosion, avec rondelle de 38 mm (1 ½ pouce) de diamètre, pénétration minimale de 25 mm (un pouce) dans l'ossature.
* Isolation : Type rigide [4] [3] [2] pouces comme spécifié dans la section 07 21 13.
* Pare-air/pare-vapeur : Membrane auto-adhésive telle que spécifiée dans la section 07 27 13.
* Scellant : comme indiqué à la section 07 92 00. La couleur du mastic exposé doit correspondre à celle de la planche adjacente.
* Joints : formés de Santoprène ou d'EPDM de dureté moyenne.
* Accessoires : solins de couronnement, solins de larmier, solins d'angle intérieur, couronnements et fermetures pour la tête, le jambage, le seuil et les angles, de même matériau, épaisseur et finition que le revêtement extérieur, formés au frein.
* Enduit bitumineux : Mastic bitumineux appliqué à froid, conformément à la norme CGSB 1.108, composé pour obtenir une épaisseur de pellicule sèche de 0,40 mm (15 mil) par couche avec un composé non corrosif de type inerte exempt de fibres d'amiante, de composants de soufre et d'autres impuretés délétères.
* Joints de dilatation : Installez les joints de dilatation comme indiqué dans les dessins du projet. Les joints doivent permettre le mouvement structurel calculé et les changements thermiques des planches.
* **2.4 FABRICATION**
* Fabriquer et finir le bardage et les accessoires en usine, dans la mesure du possible, en utilisant les procédures et les procédés standard du fabricant et en se conformant aux profils indiqués et aux exigences dimensionnelles et structurelles.
* Fabriquer le bardage à l'endroit, à l'aplomb et à l'équerre, sans trace d'huile ni déformation nuisant à l'aspect esthétique, à la qualité de l'appariement et à l'installation de la maquette acceptée spécifiée ci-dessus.
* Appliquer un revêtement bitumineux ou d'autres matériaux de séparation permanente sur les surfaces des planches dissimulées lorsque le revêtement sera en contact direct avec des matériaux de substrat qui ne sont pas compatibles ou qui pourraient entraîner la corrosion ou la détérioration des matériaux ou des finis.
* **PARTIE 3 EXÉCUTION**
* **3.1 INSTRUCTIONS DU FABRICANT**
* Conformité : conformez-vous aux recommandations ou spécifications écrites du fabricant, y compris les bulletins techniques des produits, les instructions de manipulation, de stockage et d'installation, et les fiches techniques.
* **3.2 PRÉPARATION [MODIFIER SELON LES BESOINS]**
* L'entrepreneur chargé de l'installation doit obtenir les dimensions sur le chantier avant de fabriquer le système de cloisons.
* Assurez-vous que le support structurel est aligné, plan et dans un état acceptable.
* Les surfaces du bâtiment doivent être lisses, propres et sèches, et exemptes de défauts préjudiciables à l'installation du système. Aviser [le représentant du propriétaire] [l'entrepreneur général] [l'architecte] [le consultant] des conditions inacceptables pour l'installation du système.
* Inspectez le système mural et les composants avant l'installation et vérifiez qu'il n'y a pas de dommages d'expédition.
* N'installez pas de planches endommagées ; réparez ou remplacez-les au besoin pour obtenir un aspect fini lisse et uniforme.
* **3.3 Installation**
* Installez le revêtement et les composants conformément aux instructions d'installation publiées par le fabricant et aux dessins d'atelier approuvés.
* Assurez la continuité des systèmes de pare-air et de pare-vapeur de l'enveloppe du bâtiment.
* Posez les bandes de départ continues, les angles intérieurs et extérieurs, les bordures, les soffites, les larmiers, les capuchons, les appuis et les solins d'ouverture de fenêtre/porte, comme indiqué dans les documents du projet et les détails standard du fabricant.
* Posez les angles extérieurs, les remplissages et les bandes de fermeture avec des fabrications soigneusement formées et profilées.
* Entretenez les joints du revêtement extérieur, en respectant les lignes, les ajustements serrés et les joints capillaires.
* Fixez les composants de manière à ne pas entraver les mouvements thermiques et structurels.
* Scellez les jonctions avec les travaux adjacents avec un produit d'étanchéité approuvé. Installez le mastic conformément à la section 07 92 00.
* Appliquez un revêtement ou une membrane d'isolation sur les zones de contact entre métaux dissemblables.
* Peinture de retouche : Inspectez le système mural terminé et appliquez une peinture de retouche assortie, au besoin, pour corriger les défauts mineurs de la peinture. Remplacez les éléments du système mural présentant des défauts de peinture ou des dommages importants.
* **3.4 JOINTS DE CONTRÔLE/EXPANSION**
* Construisez les joints de contrôle et de dilatation comme indiqué dans les dessins du projet.
* Utilisez des feuilles de couverture, au profil formé par freinage, de même matériau et de même finition que le matériau adjacent.
* Utilisez des attaches mécaniques pour fixer les matériaux en feuilles.
* Assemblez et fixez le système mural à l'ossature de la structure de façon à ce que les contraintes exercées sur les produits d'étanchéité ne dépassent pas les limites recommandées par les fabricants.
* **3.5 CONSTRUCTION**
* Tolérances d'installation : Calez et alignez le système de revêtement avec une tolérance installée de ¼ pouce (6,3 mm) par vingt pieds (6100 mm) sur les lignes de niveau, d'aplomb et d'emplacement comme indiqué dans les dessins du projet, et avec un décalage de 1/8 pouce (3 mm) des faces adjacentes et de l'alignement des profils correspondants.
* **3.6 CONTRÔLE DE LA QUALITÉ SUR LE TERRAIN**
* Demandez au fabricant des produits fournis en vertu de la présente section d'examiner les travaux relatifs à la manutention, à l'installation/application, à la protection et au nettoyage de ses produits, et de soumettre des rapports écrits dans un format acceptable pour vérifier la conformité des travaux au contrat.
* Services sur place du fabricant : Fournissez les services sur le terrain du fabricant consistant en des recommandations d'utilisation du produit et des visites périodiques du site pour l'inspection de l'installation du produit conformément aux instructions du fabricant.
* Prévoyez des visites sur place pour examiner les travaux aux étapes indiquées :
* Après la livraison et le stockage des produits, et lorsque les travaux préparatoires dont dépendent les travaux de la présente section sont terminés, mais avant le début de l'installation.
* Deux fois pendant l'avancement des travaux, à 25 % et à 60 % d'achèvement.
* À la fin des travaux, après le nettoyage.
* Soumettez les rapports au consultant dans les trois jours suivant l'examen et la soumission.
* **3.7 NETTOYAGE**
* Effectuez un nettoyage après l'installation pour éliminer les saletés de construction et les saletés environnementales accumulées.
* Lavez les surfaces intérieures et extérieures exposées à l'aide d'une solution de détergent domestique doux dans de l'eau chaude, appliquée à l'aide de chiffons doux et propres. Essuyez les surfaces intérieures dans le cadre du nettoyage final. Lorsque les contaminants de la surface sont abrasifs, utilisez un lavage à la puissance légère sans chiffons d'essuyage lors d'un premier passage.
* Enlevez l'excès de mastic avec le solvant recommandé. NE PAS retirer le produit d'étanchéité avec les lames.
* Une fois l'installation terminée, enlevez du chantier les matériaux excédentaires, les déchets, les outils et les barrières d'équipement.

**FIN DE SECTION**